

**Pays : Pologne**

**Sommet : UE- puissances spatiales**

**Problématique : “Aller et vivre sur Mars : quel consensus international sur l’activité spatiale en vue d’une potentielle arrivée sur Mars ?”**

La Pologne est un pays d'Europe de l'Est située au bord de la mer Baltique, voisine de la Lituanie au Nord, de la Biélorussie et de l'Ukraine à l'Est, de la Slovaquie et de la Tchéquie au Sud et de l'Allemagne à l'Ouest. La Pologne était le 10ème membre à rejoindre l'Union européenne le 1er mai 2004. Le chef d'Etat actuel est Andrzej Duda élu depuis 2015 et réélu en 2020, homme politique d'extrême droite et ultra-conservateur. Le chef du gouvernement et président du conseil des ministres est Mateusz Morawiecki depuis 2017. Ce dernier est membre du parti Droit et Justice affichant une idéologie conservatrice et eurosceptique, classé à droite ou à l'extrême droite de l'échiquier politique, il demeure aussi le parti ayant mené à la mise en place d'un Etat-providence via une politique sociale. De plus le parti Droit et Justice est majoritaire à la Diète et au Sénat polonais laissant à ce dernier une importante marge de manœuvre.

Pour ce qu'il est de l'activité spatiale polonaise, l'agence spatiale polonaise (Polsa) a été créée le 26 septembre 2014. Sa mission principale est de développer l'industrie spatiale polonaise en combinant science et économie. Mais Polska est aussi une agence qui pousse à l'innovation, à la découverte et au progrès, en aidant notamment les entrepreneurs polonais à obtenir des fonds de l'Agence spatiale européenne (ESA). De plus un aspect important de l'activité de l'Agence est de promouvoir le développement de la technologie satellitaire pour une utilisation dans la vie quotidienne, y compris la communication, la navigation, la surveillance de l'environnement et les prévisions météorologiques. Globalement l'Agence spatiale polonaise tâche de veiller à la sécurité du pays et de ses citoyens et d'accroître les capacités de défense de la Pologne notamment grâce à l'utilisation de systèmes satellitaires.

En Pologne un projet de stratégie spatiale a été adopté par le Conseil des ministres le 16 janvier 2017. Le projet a défini sur le long terme les axes stratégiques de développement du secteur spatial en Pologne. Le gouvernement polonais a dès lors fait du secteur spatial l'un des piliers de modernisation de l'économie polonaise, qui s'inscrit plus largement dans le cadre de sa « stratégie de développement responsable ». Le projet a permis de construire une coopération durable entre la recherche et l'industrie, de développer les innovations technologiques et d'encourager les coopérations et les contacts à l'international.

De plus l'ouverture sur le monde et les partenariats tissés par la Pologne notamment via son agence nationale ne sont pas négligeables. En effet la Pologne a signé en 2021 un accord donnant aux institutions et entreprises polonaises la possibilité de participer au programme Artemis de la NASA, qui vise à ramener des humains sur la Lune d'ici 2024 et à développer l'exploration spatiale. Le président de POLSA, Grzegorz Wrochna, a déclaré que les entreprises et les institutions polonaises coopèrent avec succès depuis des années avec la NASA mais aussi l'ESA (Agence spatiale européenne), le DLR (Agence spatiale allemande), la JAXA (Agence d'exploration aérospatiale japonaise) et la CNSA (Administration spatiale nationale chinoise). Notamment durant ces dernières 40 années où plus de 80 instruments conçus et construits par des scientifiques et des ingénieurs polonais ont été utilisés dans le cadre de diverses missions spatiales internationales. L'adhésion aux accords d'Artemis est alors une autre étape importante dans le développement du potentiel du secteur spatial polonais sur la scène internationale.

A l'échelle européenne la Pologne s'implique très vite dans les projets spatiaux de l'ESA, en effet dès 1994, la Pologne a été l'un des premiers pays d'Europe de l'Est à signer un accord de coopération avec l'ESA concernant l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. La signature d'un Accord d'État coopérant européen, intervenue en 2007, a ensuite ouvert la voie à la participation de la Pologne à plusieurs projets de recherche de l'ESA. Enfin son adhésion à l'ESA en 2012 affirme l'importance de sa participation. De plus le projet de stratégie spatiale polonaise adopté en 2017 concrétise une volonté polonaise d'expansion, tout d'abord, en faisant du secteur spatial polonais un secteur compétitif au niveau européen en captant 3% du chiffre d'affaires du marché. Mais aussi une plus grande participation aux programmes de l'ESA avec un objectif de 150-200% d'exigence de contribution. Enfin en développant une coopération bilatérale entre les institutions polonaises et européennes. Cela fait maintenant plus d'une décennie que la Pologne participe au sein de l'Agence spatiale européenne ce qui a entraîné un développement dynamique du secteur spatial polonais, dans lequel plus de 350 entreprises polonaises sont aujourd'hui en opération, un chiffre qui ne fait qu'augmenter.